



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Devenir de l'aéroport Bordeaux-Mérignac

Question orale n° 199

Texte de la question

M. Sébastien Saint-Pasteur interroge M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur l'avenir de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Deux sujets sont particulièrement centraux : les vols de nuit et le devenir de la piste secondaire. Ce dernier point nécessite une attention particulière, en raison d'une préconisation du préfet de la Gironde qui suscite une vive incompréhension. Les rapports de la Cour des comptes et de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, qui sont des organismes indépendants, plaident pour la suppression de la piste secondaire. Leurs éléments d'analyse sont éloquents, du point de vue économique et surtout sur l'impact pour les populations concernées. La suppression de la piste secondaire induirait en effet la réduction de 100 % des nuisances sonores pour plus de 15 000 personnes alors que son maintien augmenterait de 15 % les nuisances pour 6 000 personnes. L'évidence s'impose donc aux autorités décisionnaires, sans parler des près de 8 000 signatures de la pétition demandant la suppression de cette piste secondaire. Il souhaite donc savoir s'il entend faire triompher la raison et l'intérêt général sur ce dossier, pour les très nombreux habitants des communes concernées, qui représentent largement plus de 100 000 personnes.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Saint-Pasteur](#)

Circonscription : Gironde (7^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 199

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)